

## MONT-DE-MARSAN

# Un campus, trois écoles et beaucoup de possibilités

Des portes ouvertes étaient organisées à Campus Landes, hier. L'occasion de faire un point sur les trois écoles, émanations de la CCI, leurs formations et leurs débouchés

Romain Barucq  
r.barucq@sudouest.fr

Le saviez-vous ? Il y a, chaque année, entre 1 500 et 1 800 étudiants qui viennent à Mont-de-Marsan pour leurs études supérieures. Et parmi eux, des centaines de jeunes qui atterrissent, rue de Canenx, sur le site de Campus Landes. Nombreux sont les automobilistes à passer devant ce bâtiment moderne, le long de la route de Bordeaux, sans connaître toutefois sa réelle destination. Tout au plus, sait-on qu'il abrite une école.

L'honnêteté nous oblige à dire que tout ceci est faux puisque, en réalité, ces locaux abritent, non pas une, mais trois écoles. Qui ne cessent de prendre de l'ampleur chaque année, tant les filières - innovantes et affichant un taux d'employabilité fort - attirent de plus en plus d'étudiants. L'occasion, alors que le site organisait, hier, une soirée portes ouvertes (1), de faire un point sur les trois formations proposées.

## 1 L'École supérieure de design

C'est la plus ancienne. Elle a été créée dès 2009 sur le territoire, au départ pour répondre aux besoins de la filière bois, dévastée par la tempête Klaus. Année après année, l'École supérieure de design des Landes (ESDL) a pris ses marques et a grandi. Au point d'accueillir, chaque année, davantage d'étudiants : 160 cette année. Encore davantage l'année prochaine.

Plusieurs diplômes, du bac + 3 au bac + 5, sont proposés, avec des formations toutes homologuées : trois bachelors design (graphisme, espace et produits), un co-diplôme en partenariat avec l'Estia de Bidard (designer concepteur industriel) et, enfin, un Master - partagé avec l'école de design de Nantes - dans des domaines aussi variés que le food design, l'éco-conception ou bien encore l'espace (architecture d'intérieur). « Au bout de deux ans, 83 % des élèves de l'ESDL ont trouvé un emploi dans le secteur, se félicite Fabienne Capes-Tastet, responsable pédagogique des trois écoles. Désormais, on a même des diplômés qui sont chassés par des entreprises. Ceci est d'ailleurs vrai pour les trois établissements. »

Cette école, en formation initiale, est toutefois payante : 5 900 euros par an. « Les deux autres, hormis les droits d'inscription, sont gratuites. Et grâce à l'alternance, les étudiants sont même payés », se rattrapent les responsables de Campus Landes. À noter cette nouveauté qui attend les étu-



Les étudiants de l'École supérieure de design en pleins préparatifs. THIBAUT TOULEMONDE

dants en Master 2 à la rentrée prochaine : ouverture à l'apprentissage. Celle-ci sera disponible aussi pour les étudiants de Master 1 en septembre 2023.

## 2 L'École supérieure de management

Deuxième dans l'ordre d'apparition - elle est née en 2011 -, l'École supérieure de management des Landes (ESML) accueille environ, chaque année, 160 étudiants qui espèrent décrocher, là encore, un diplôme allant du bac + 2 au bac + 5. « Ce sont des formations qui sont reconnues et homologuées par l'État, principalement dans les domaines du commerce, des ressources humaines et de la stratégie d'entreprise », complète Fabien Capes-Tastet.

Ici, contrairement à la première école, l'alternance tourne à 100 %. Concrètement, les étudiants passent autant de temps en salle de cours que dans les entreprises. Ceci permet une scolarité gratuite, à l'exception des frais d'inscription, mais surtout que les étudiants soient rémunérés tout au long de l'année. « Et surtout une exigence tant du côté professionnel que du côté pédagogique », précise l'équipe administrative.

Forts du poids de la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) des Landes, qui est à l'origine de la création de Campus Landes, les élèves bénéficient, qui plus est, d'un carnet d'adresses inégalé. « Nous les mettons en lien avec 350 partenaires. De la TPE à la PME jusqu'aux grands groupes. C'est une vraie force de frappe pour

## LE PÔLE JEUNESSE EN FORCE

Composé de quatre services (le Bureau informations jeunesse, le Service civique, la Maison des étudiants et l'Espace jeunes de Saint-Perdon), le Pôle jeunesse de l'Agglomération montoise s'adresse aux jeunes de 12 à 30 ans. « Nous accompagnons chaque étudiant dans tous les domaines de la vie quotidienne : les formations, le logement, la santé, la mobilité... Ces services sont proposés dans les collèges, les lycées mais aussi dans les établissements d'enseignement supérieur comme le Campus Landes », note Corinne Lamar-

que, responsable du BIJ. À travers ce dispositif, l'objectif suivi par l'Agglomération est simple : faire de Mont-de-Marsan un territoire agréable pour les étudiants afin de garder une certaine attractivité pour les locaux mais aussi attirer des talents venus d'ailleurs. Dernière création, la Maison des étudiants, en novembre 2021, qui compte déjà 300 membres réguliers qui organisent diverses animations et font remonter les besoins de chaque établissement. « Cela a un succès terrible », complète Corinne Lamarque.

## 3 L'École supérieure du numérique

C'est la petite dernière. Née en 2017, l'École supérieure du numérique des Landes (ESNL) a le même mode de fonctionnement que sa cadette : des diplômés allant du bac + 2 au bac + 5 et, là aussi, un accent très prononcé sur l'alternance. « Cela leur permet d'acquérir une expérience professionnelle rapidement. Cela les rend plus autonomes et plus matures », rajoute la responsable pédagogique. Les étudiants, ici, travaillent principalement sur deux axes : le développement Web et les réseaux de cybersécurité.

Deux secteurs en plein essor et qui sont aussi très pourvoyeurs d'emplois. Au point

que, selon les chiffres donnés par Campus Landes, 100 % des diplômés trouvent un emploi dans la foulée (2). « Ici, c'est un vivier de cultures économique et technologique mais aussi de créativité. Cette réussite peut s'expliquer par le fait que nous sommes proches des besoins des entreprises du territoire. » Un plus également pour le maintien des jeunes sur le territoire qui ne sont plus nécessairement obligés de partir à Bordeaux pour leurs études supérieures. Et aussi une respiration pour le porte-monnaie des parents qui ne sont plus obligés de voir partir si loin leur progéniture...

(1) Une soirée au cours de laquelle un job dating a eu lieu avec des entreprises telles que Ducos Fabien Formation, Samsic, Action, Bernadet, Go Distribution, HAD, Gin40 et Actuel Buro. (2) Le taux d'employabilité pour l'école de management est performant lui aussi en atteignant 92 %.



## LE PIÉTON

Se demande s'il vaut mieux en rire ou en pleurer. En se baladant, le Piéton a vu de magnifiques tournesols. Ici, en plein centre-ville de Mont-de-Marsan. Ils se dressaient fièrement, suivant la trajectoire du soleil. Un spectacle pour les yeux... Hélas, ces immenses plantes aux fleurs jaunes n'avaient rien de réel. Et s'imposaient là sur un immense écran digital 4x3, à l'angle de l'avenue Clemenceau et du boulevard d'Alingsas. De la nature en boîte.

### UTILE

#### « SUD OUEST »

**Rédaction.** 81, avenue Georges-Clemenceau, 40000 Mont-de-Marsan. Tél. 05 33 07 03 50. Accueil de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Courriel : montdemarsan@sudouest.fr Facebook : Sud Ouest.fr Landes Twitter : @SO\_Landes  
**Publicité, petites annonces.** Tél. 05 33 07 03 80. Abonnements. Votre journal à domicile au 05 57 29 09 33.

### SERVICES

**Police municipale et objets trouvés.** Tél. 05 58 05 87 22.

**Fourrière.** Tél. 05 58 06 16 16.

Depann'Auto, ZA de la Faisanderie.

**Encombrants et voiries.** Allô mairie au 0 800 40 10 40 (numéro vert) permettant de prévenir directement les services municipaux de problèmes (voirie, dégradations, insalubrités) rencontrés sur la voie publique et les lieux municipaux.

**Médiathèque du Marsan**

**Philippe-Labeyrie.**

Tél. 05 58 46 09 43.

**Transports.** TMA, 227, boulevard Antoine-Lacaze à Mont-de-Marsan, tél. 05 58 45 04 26.

**Déchetteries.** Du Conte, rue de la Ferme-du-Conte. Tél. 05 58 45 76 17 Le Rond, 30, avenue Robert-Causse. Tél. 05 58 05 97 00. Saint-Pierre-du-Mont, rue Jean-François Compeyrot.

Tél. 05 58 06 96 39.

Site Internet : sictomdumarsan.fr

Régie des eaux. 1, rue Cazaillas.

Tél. 09 69 39 24 40. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

**Caisse primaire d'assurance**

**maladie.** 236, avenue de Canenx.

Du lundi au vendredi de 8 h 30

à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Tél. 36 46. Site Internet : ameli.fr

**Préfecture des Landes.** 24, rue

Victor-Hugo, 40021 Mont-de-Mar-

san. Tél. 05 58 06 58 06.

Courriel : prefecture@landes.

gouv.fr

**Marchés.** Marché alimentaire

Saint-Roch, sous la halle et sur la

place, tous les mardis matin et

tous les samedis matin. Marché

aux vêtements, chaussures, etc.,

place des Arènes tous les mardis

de 9 à 18 heures.

**Piscines.** Piscine municipale à

Mont-de-Marsan, rue Sarraute,

tél. 05 58 75 09 47.

Piscine municipale Claude-Lassaigne

de Saint-Pierre-du-Mont.

Rue de la Provence,

tél. 05 58 75 29 77.